

Commentaire suite à la lecture du rapport Bradshaw

J'ai lu avec intérêt le rapport de Claudette Bradshaw intitulé Un plan d'action - Établir les fondements de l'autosuffisance.

Quel travail de consultation! En effet, Madame Bradshaw s'est rendue dans tous les coins de la province, tant ruraux qu'urbains, pour entendre les représentants des différents organismes communautaires. Selon le rapport, 1099 organismes ont, ainsi, pu se faire entendre. Je dois avouer que c'est une formule de consultation qui me plaît, car, elle va là où sont les organismes et permet de mieux comprendre la réalité du milieu dans lequel ceux-ci fonctionnent.

Le rapport soulève les problèmes de financement, le manque de personnel, le manque de formation, l'épuisement, les petits salaires, la non-reconnaissance, la difficulté de planifier à long terme à cause du manque d'aide garantie, et plus encore.

Cependant, à la lumière d'une deuxième lecture, trois citations ont allumé des feux rouges.

En parlant du secteur communautaire, le rapport mentionne :

(1) «Il permet de réaliser des économies en réduisant les coûts liés à la maladie, à la pauvreté, à l'absence d'éducation, au crime, etc., tout en améliorant la qualité de vie de chacun, diminue la pression exercée sur les services gouvernementaux et ajoute de la valeur aux économies locales.»

(2) «La situation s'est renversée; les ministères dépendent maintenant des organismes sans but lucratif qui sont sur le terrain pour servir les gens.»

(3) «Le rôle approprié du gouvernement consiste à faciliter la prestation de services et non à l'exécuter.»

Voilà, selon moi, clairement énoncé, l'objectif réel de toute cette consultation avec le secteur communautaire. En effet, ces trois citations soutiennent le retrait de nos gouvernements dans la livraison des services publics à la population. Pire encore, elles indiquent une volonté de détruire notre filet de sécurité sociale en le transférant aux secteurs communautaires. Ainsi, nos services publics ne seraient plus basés sur des droits mais sur des privilèges. Ils ne seraient plus fondés sur les principes d'accessibilité, d'égalité, d'uniformité et d'universalité. Ils n'auraient plus de normes communes, plus d'obligation de servir tous les citoyens de façon

égale, pas de financement stable et aucune forme d'imputabilité.
Personnellement, je suis tout à fait contre cette vision de notre gouvernement.

Le rapport soutient une deuxième conviction de base, c'est-à-dire, qu'il y a trois joueurs dans la société : le gouvernement, l'entreprise et le secteur communautaire.

Je suis d'accord qu'il y a bien trois joueurs mais le troisième n'est pas seulement le secteur communautaire mais bien *la société civile* comprenant le secteur communautaire, les organisations ouvrières, les groupes de revendication, les organisations étudiantes, les groupes féministes, etc. De plus, l'équilibre entre les trois n'est certainement pas égal. Le secteur communautaire est le parent pauvre dans notre société et doit se fier pour survivre de la générosité des citoyens et des taxes des gouvernements. Il n'est aucunement autonome et essayer de le faire paraître comme un joueur égal n'est pas lui rendre service et fausse la réalité.

Pour répondre aux problèmes de financement des organismes du secteur communautaire, le rapport de Madame Bradshaw propose un financement garanti de cinq ans. Il me semble qu'il aurait été plus important de poser et surtout de répondre à la question suivante : pourquoi des services offerts aux femmes victimes de violence, aux enfants, aux joueurs compulsifs, aux personnes souffrant de maladies mentales, aux banques alimentaires et j'en passe, sont-ils livrés par des bénévoles qui sont en majorité des femmes travaillant à temps partiel pour des petits salaires et peu de bénéficiaires?

Au lieu de tout simplement injecter plus d'argent dans ce secteur communautaire, n'aurait-il pas fallu proposer des solutions à long terme telles qu'une meilleure distribution de la richesse, une stratégie pour l'élimination de la pauvreté, un système public de garderies, etc.?

En terminant, je voudrais commenter la recommandation principale de tout ce processus de consultation, soit, la création d'une agence indépendante fonctionnant de manière pleinement autonome par rapport aux autres ministères avec accès simple et libre au pouvoir de décision (cabinet et comités du cabinet). Cette agence aurait le mandat d'intervenir dans toutes les composantes du secteur communautaire sans but lucratif.

Dans son rapport, Madame Bradshaw propose la création d'une agence chapeauté par un sous ministre, responsable devant le ministre, qui servirait, entre autres, à distribuer des sommes d'argent, de façon non partisane, aux

organismes communautaires; une agence semblable à l'APECA. Cette agence serait gérée par un conseil d'administration composé de représentants du gouvernement, de l'entreprise et du secteur communautaire.

Après lecture de cette proposition, je crois qu'il y a lieu de se poser les questions suivantes :

Qui déciderait de la composition de ce conseil d'administration?

Comment cette nouvelle agence indépendante serait-elle imputable aux citoyens et à nos élus, les députés?

Qu'est-ce que cette nouvelle agence changerait dans la situation des organismes communautaires si ce n'est qu'ils seront encore plus directement dépendants des influences politiques?

Qu'est-ce qu'une nouvelle structure donnerait de plus sinon une autre structure dans toute la bureaucratie de l'aide aux organismes?

Cela n'aurait-il pas été plus simple de proposer une meilleure coordination entre les différents ministères qui s'occupent des différents services livrés par les organismes communautaires? Mieux encore, pourquoi ne pas avoir proposé qu'une bonne partie de ces services soit livrée directement par notre gouvernement? Cela peut paraître extrême, mais pourquoi ne pas avoir cherché à identifier la source même du besoin de tous ces services?

C'est vrai que tout ce questionnement aurait probablement été «trop risqué» politiquement parlant. En effet, c'est bien mieux de soutenir la poussée libérale de désengagement du gouvernement de ses responsabilités envers la population. Et qui sait, peut-être se créer une autre carrière par la même occasion?

Jean-Claude Basque

19 rue Ralph, Moncton, NB, E1C 2V8